

TOURS

1957

Le Foyer de Tours a été acheté le 20 décembre 1956 et il est entré en fonctionnement au mois de mai 1957. Il est destiné aux pupilles qui poursuivent des études à Tours et n'ont pas la possibilité d'être internes. Il leur sert de pension. Le Foyer a été également le siège de l'Inspection générale des Garçons jusqu'au 1er novembre 1957, date à laquelle la réorganisation de la Fédération, relatée plus haut, a rendu possible la suppression de cet organisme.

Il héberge 32 pupilles et pourrait en contenir environ 60 le jour où les communs, occupés pour le moment par deux ménages, auront été libérés. La Fédération a obtenu du Service des logements de Tours l'assurance que ces deux ménages recevront un appartement dans le courant de l'année. M. et Mme ROUAST ont remplacé M. et Mme GROLLEAU à la direction du Foyer le 7 novembre.

Le changement de direction qui est toujours une cause de perturbations s'est effectué dans les meilleures conditions. Les enfants, qui étaient naturellement sur l'expectative, se sont très vite détendus. Dans le but de créer un atmosphère de vie familiale, un thé est organisé chaque dimanche par M. et Mme ROUAST en l'honneur des enfants. Le Directeur a mis au point les dossiers des garçons et, notamment, l'établissement d'une feuille de comportement, permettant de noter rapidement les menus faits de la vie quotidienne. Les enfants participent eux-mêmes à cette initiative.

Sur le plan matériel, une salle de ping-pong a été organisée et des rencontres ont eu lieu avec les pupilles des autres Foyers de Touraine. Des éléments de maçonnerie qui encombraient la cour ont fait l'objet d'un contrat de démolition afin de pouvoir créer un beau terrain de jeux. Enfin un tableau téléphonique de trois postes a été installé dans le bureau pour relier rapidement la direction avec les différentes parties du Foyer. Une grande armoire frigorifique est en cours de montage dans la cuisine.

L'état sanitaire a été satisfaisant. Au début de novembre une épidémie de grippe asiatique a affecté la presque totalité de l'effectif, mais sans conséquences graves.

Sur le plan scolaire les résultats sont excellents. Les pupilles du Foyer de Tours sont d'ailleurs des sujets choisis qui méritent de faire des études et la plupart obtiennent des félicitations du Conseil de discipline en fin de trimestre.

1958

Le Foyer comprend 34 pupilles s'échelonnant de 12 à 18 ans.

Aucun incident à signaler dans la scolarité de ces enfants. Trois ont réussi au B.E.P.C. et un au bachot de mathématiques élémentaires.

- Vo Thanh est entré à l'école de Chimie de Paris,
- Cordier Henri à l'école hôtelière de Grenoble,
- Peretou Marcel a été retenu comme éducateur stagiaire à l'Education Surveillée.

Nos pupilles sont parfaitement adaptés à leur nouveau genre de vie. Ils sont reçus dans les familles de Tours et, à l'occasion des fêtes du Nouvel An, ils ont invité au Foyer de Tours une trentaine de leurs camarades de collège et de sports.

Personnel :

Le personnel comprend :

- 1 Directeur
- 1 Econome
- 1 Lingère
- 1 Cuisinière
- 1 Femme toutes mains.

M. Dutron, moniteur, a été renvoyé au début de l'année et son poste a été supprimé.

La cuisinière et son mari qui ne donnaient pas satisfaction ont été renvoyés. Le ménage a été remplacé

par une jeune femme, mère de 4 enfants, qui assure la nourriture de tout le foyer. Les deux femmes toutes mains ont été remplacées par une femme à plein temps. Ainsi remanié le personnel donne actuellement toute satisfaction.

Installations :

Le terrain assez vaste qui se trouve derrière le bâtiment principal et qui était encombré d'un vieux hangar et de débris de matériaux a été déblayé. Ceci a permis d'aménager un terrain de jeux de plus de 1.000 m² où les enfants peuvent s'ébattre. Un volley-ball y a été installé.

Deux pièces du petit pavillon ont été aménagées pour recevoir quatre garçons, ce qui a permis de desserrer les lits des dortoirs.

Dans le garage du petit pavillon, un jeu de ping-pong a été placé.

Pour compenser la réduction du personnel, le foyer a été doté d'un frigidaire de 1.000 litres et d'une machine à laver.

1959

CHANGEMENT DE DIRECTION

Le foyer des Sablons étant fermé et M. MORANGE se trouvant disponible a été affecté à Tours à partir du 1er novembre 1959, date d'expiration du contrat de son directeur, M. ROUAST. J'ai procédé à son installation le 24 octobre. A cette date le Foyer comprenait 30 pupilles.

RECUPERATION DES DEPENDANCES

M. TOURLET et M. POTTIER qui occupaient illégalement les dépendances du Foyer depuis plusieurs années et à qui nous avons signifié notre désir de reprendre leurs logements, ont enfin quitté les lieux dans le courant de l'année 1959.

Le Président du Tribunal de Tours statuant en référé avait bien ordonné au premier de libérer l'immeuble le 1er mai 1958 et au second de partir le 1er juin 1958. Mais les intéressés avaient refusé d'obtempérer. Notre avoué à TOURS, Maître CAMPION, leur réclame le paiement des frais de procédure et une indemnité d'occupation de 5.000 francs par mois.

De toutes manières la libération des dépendances du Foyer de Tours arrive à point. Elle permettra de porter à près de 60 le nombre des places du Foyer qui pourra ainsi recevoir des pupilles pendant les périodes des vacances où ceux-ci ne seront pas confiés à des colonies ou à des camps.

LISTE DES PUPILLES

30 pupilles vivaient en permanence au foyer à la rentrée scolaire d'octobre 1959. Ce sont :

ADDAD (Gérard),	GOILLOT (Henri),
ADDAD (Joël),	KOSNAR (Henri),
ALLAIN (Marc),	LYPERRE (Francisque),
BALARD (Antoine),	MAGAU (Roger),
BONNEAUD (Raymond),	MIGEON (Albert),
CHEX (Charles),	MOREAU (Joseph),
DALMAS (Paul),	OOCADÉ (Paul),
DINAN (Henri),	PERRINET (Albert),
DIOP (N'Déry),	PETEL (Louis)
DURUY (Maurice),	ROBERT (Jacques),
ETHEVE (Noël)	UBACH (Georges),
FALGUEIRETTES (Jean),	VACCHIER (Jean),
FAROUK (Mohamed),	VIDON (Louis),
FREYSSENDRE (Jacki),	WESTERBERG (J.-P.),
GÉRARD (Maurice),	VAEZA (Robert).

Par la suite le pupille LE-THAI-BINH a été placé dans une pension en ville en attendant son incorporation au service militaire.

ETHEVE (Noël) et PETEL (Louis) ont été installés au Foyer des Jeunes Travailleurs, rue Bernard Palissy, dès le 1er décembre.

Le jeune APPOLAIRE (Tirou) qui était au foyer de Vouvray en attente de placement, a été muté au Foyer de Tours et placé au Cours Complémentaire Michelet où il suit la classe de 5e moderne.

CHEX (Charles) qui avait rejoint Paris le 3 décembre pour être confié aux Apprentis d'Auteuil de Marcoussis, n'a pu rester dans cet établissement et a regagné le foyer le 30 décembre.

PERSONNEL

Le service n'était assuré que par une cuisinière, une blanchisseuse, une femme de ménage et un homme toutes mains ne travaillant que 2 heures par jour pour entretenir les chaudières. Toutefois il est apparu nécessaire d'avoir en permanence un homme d'entretien et un employé qui se trouvait en excédent à Vouvray a été pris en charge en fin d'année par Tours.

1960

PUPILLES

L'effectif relevant directement du foyer de Tours au 1er janvier 1960 était de 31 pupilles. Au 1er janvier 1961, l'effectif est de 34 pupilles, y compris deux garçons qui sont au foyer des Jeunes Travailleurs (GÉRARD Maurice et PETEL Louis) et deux autres qui sont actuellement au centre de F.P.A. de Veigné (DELATSCH, Jean-Paul et FREYSSENDRE, Jacki) .

En cours d'année, 23 nouveaux pupilles ont été envoyés au foyer et y sont restés plus ou moins longtemps, 8 venant directement d'Indochine, 2 de Semblançay, 3 de Vouvray, 5 renvoyés de leurs établissements scolaires et 5 des écoles militaires préparatoires d'Autun et d'Aix.

Par contre, 20 garçons ont quitté le foyer, soit pour travailler, soit pour entrer dans des établissements scolaires, ou appelés sous les drapeaux.

SCOLARITE

Les résultats scolaires sont assez satisfaisants dans l'ensemble. 3 bacheliers 1ère partie :

ALAIN (Marc), KOSNARD (Henri), UBACH (Georges),

1 CAP d'aide comptable GÉRARD (Maurice),

1 BEI définitif (électricité) SAVANG (Pierre) ,

1 BEI définitif (mécanique) BALARD (Antoine),

3 ont échoué à leur CAP: MAGAU (Roger), (commercial), VACHIER (J.C.), (commercial),

FALGUEIRETTES (J.), (menuisier) .

Ce dernier fait une année supplémentaire à titre exceptionnel.

SANTE

L'état sanitaire a été bon dans l'ensemble. FREYSSENDRE (Jacki) , a été opéré des amygdales et des végétations. DIOP N'DERY après son retour de Bordeaux a reçu des soins pour ses yeux (tous deux à l'Hôpital Bretonneau). Tous les garçons présents au foyer ont été vaccinés contre la poliomyélite.

ACCIDENT

Le jeune MOREAU (Joseph), se rendant à bicyclette à son cours de perfectionnement est entré en collision avec un piéton qui a été contusionné. Traduit devant le Tribunal des Enfants, il a été rendu responsable, en 1ère instance, des suites que pourrait avoir cet accident pour son adversaire. Mais il a été relaxé totalement, en appel, à Orléans, après plaidoirie de Maître GAZIGNAIRE, bâtonnier des avocats de Tours.

CESAR (Albert) : Ce pupille est un caractériel dont la conduite laissait beaucoup à désirer. Il a comparu devant M. le Juge des Enfants de Tours. Par ordonnance du Juge, il a été admis en observation au Centre d'Accueil de Donzenac (Corrèze) le 5 novembre 1960.

VERGES (Joseph): Ce pupille est né le 23 octobre 1944 à Nha-Trang. Peu expansif, apathique et paresseux, il a des moyens intellectuels limités. Il a été renvoyé du Centre d'Apprentissage de St Chely d'Apcher. Un essai de placement comme apprenti chez un artisan couvreur s'est avéré négatif (renvoyé le 3e jour).

DENIS (Léon-Marcel): Dans le courant de l'année 1960, DENIS a reçu de sa mère Mme HUA-THI-DAT, 41, Boulevard Gia-Long à Vinh-Long, des mandats pour une somme totale de 150.000 anciens francs. Cet argent a été dépensé, et actuellement il ne lui reste plus que 5.000 anciens francs dans la caisse du foyer. Moralement, il serait souhaitable que ce garçon ait moins d'argent à sa disposition. Mme HUA-THI-DAT en a été avisée.

ENFANTS DE TROUPE

Certains élèves des écoles militaires préparatoires d'Autun, d'Aix etc... sont expulsés de ces écoles par mesure disciplinaire, ou pour insuffisance physique. Ils sont indisciplinés, et ont presque toujours mauvais esprit. Leur tempérament souvent agressif crée une ambiance fâcheuse dans un foyer, surtout lorsqu'ils s'y retrouvent en groupe. Leur placement s'avère difficile; certains sont trop jeunes pour être admis dans un centre de F.P.A. ou trop âgés pour un centre d'apprentissage; il ne savent rien faire et se plient mal à la nécessité du travail.

BAILLOT (Gilbert), vient de signer une demande d'engagement dans un corps de troupe. Il a déjà été convoqué dans un centre de sélection à Limoges. Il sera incorporé en mars ou avril.

BACH-VAN-KHAN dit VERHAEGUE (André), est un garçon de petite taille ayant un caractère irascible et agressif. Il est admis au centre de F.P.A. de Veigné, comme apprenti maçon. Son stage commence le 27 mars. En cas d'échec nous serons dans l'obligation de demander au Juge des Enfants de le faire diriger dans un centre de rééducation. C'est un caractériel. .

TISSIER (Robert), plus déshérité que les deux autres, intellectuellement et physiquement, a fait un apprentissage de 6 mois au centre de F.P.A. de Veigné, comme plombier, sans pouvoir obtenir son C.A.P. N'ayant pas trouvé d'emploi dans sa spécialité, malgré de nombreuses démarches il vient d'entrer comme manoeuvre dans une entreprise de construction.

VACANCES

Tous les pupilles du foyer ont participé à des colonies de vacances de l'A.R.O.V.E.T. ou de l'O.C.C.A.J. Quelques-uns des grands ont été moniteurs dans d'autres colonies.

Pendant la fermeture du foyer, les pupilles de Tours furent hébergés d'abord à Semblançay, puis à Vouvray au retour de M. SUSINI. Les apprentis ont été logés au foyer des Jeunes Travailleurs de Tours. Entre le 16 août et le 15 octobre, 108 pupilles ont séjourné plus ou moins longtemps au foyer. Ils furent 70 en permanence pendant plusieurs semaines. 88 trousseaux ont été constitués ou complétés.

Nous essaierons d'allonger les vacances en colonies, afin d'éviter que nos garçons restent trop longtemps désœuvrés en attendant la rentrée scolaire, ce qui provoque quelquefois des incidents regrettables, surtout quand ils sont insuffisamment encadrés.

I. - PUPILLES

A) Effectifs

L'effectif des garçons relevant du foyer au 1er janvier 1961, était de 34 pupilles. Au 1er janvier 1962, l'effectif est de 25 pupilles (y compris 4 travailleurs résidant hors foyer) réparti comme suit :

- 1 au lycée Descartes
- 3 au lycée P.L. Courier
- 1 Ecole Michelet
- 1 Ecole Brassart
- 1 Ecole Primaire Mirabeau
- 1 Centre d'Apprentissage du Bd de Preuilly
- 3 Apprentis résidant au foyer
- 1 Apprenti interne au Centre Tonnellé
- 8 En attente de placement
- 1 F.P.A. de Veigné
- 4 Travailleurs résidant hors foyer.

Pendant le cours de l'année, il y a eu 16 arrivées :

- 5 renvoyés d'établissements scolaires
- 2 apprentis venant de Vouvray ou de Semblançay
- 2 enfants de troupe, éliminés de l'E.M.P. d'Autun
- 1 venant de Paris (place au Lycée Descartes)
- 4 venant de Semblançay en attente de placement
- 1 retour de vacances
- 1 confié à la Fédération par sa mère adoptive.

Il y a eu 25 départs :

- 6 pour des établissements scolaires
- 6 appelés sous les drapeaux ou engagés volontaires
- 8 pour Paris (placements divers)
- 1 pour le Centre de F .P .A. de Rouen
- 1 chez son correspondant à Deauville
- 1 pour le Centre d'Observation de Donzenac
- 1 pour le Centre Psychopédagogique de Rambouillet
- 1 remis à sa famille.

B) Résultats scolaires: Les résultats scolaires ont été moyens :

Ont été reçus:

- UBACH Georges, Baccalauréat 2. partie (mathématiques Élémentaires) .
- FAROUK Mohamed, Baccalauréat 1 ère partie (M') .
- BALARD Antoine, C.A.P. mention T.B. ajusteur et B.E.I. définitif, ajustage.
- DINAN Henri, C.A.P. aide-comptable et Brevet d'Enseignement Commercial 1ère partie.
- GOILLOT Henri, C.A.P. ferronnier .
- BACH-VAN-KHANH André (dit VERHAEGUE) , C.A.P. de maçon au Centre de F.P.A. de Veigné.

Ont échoué:

- FRAYSSE Raymond, Baccalauréat 2. partie (Phylosophie) .
- DENIS Léon Marcel, Baccalauréat 1ère. partie (M') .
- NGUYÊN-VAN-HIËU, J.P., Baccalauréat Ire partie (M') .
- BONNEAU Raymond, C.A.P. de mécanicien (apprenti) .
- FALGUEIRETRES Jean, C.A.P. de menuisier (Centre d'Apprentissage) .
- DELATSCH Jean-Paul, (C.A.P. d'électricité bâtiment Centre).

FREYSSENDRE Jacki, (de F.P.A. deVeigné).

C) Mariages

CAILLARD Pierre s'est marié à la Mairie de Tours, le 25 février, avant d'être incorporé le 27 février. Il a épousé une jeune fille de Tours, Mlle Orane BERNARDEAU.

Trois anciens pupilles de la Fédération actuellement sous les drapeaux, se sont aussi mariés cette année:

Pierre BOHNEMBERGER, le 1er juillet, avec Mlle Thérèse RITOIT, à Villaines S/S Malicorne (Sarthe) .

René LEBLOND, le 18 décembre, avec Mlle Rolande BEURIOT, à Nogent le Rotrou.

D) Placement

MOREAU Joseph, dont la conduite laissait beaucoup à désirer a été placé le 20 octobre, par ordonnance du Juge du Tribunal des enfants de Tours, au Centre d'Observation de Donzenac (Corrèze)

E) Etat sanitaire: Satisfaisant dans l'ensemble.

MOREAU Joseph a dû être hospitalisé pour une opération de l'appendicite le 8 juin. Après un séjour de convalescence au Centre de Louestault, il est revenu complètement rétabli.

De nombreux pupilles ont eu besoin de soins dentaires. En particulier, VERGES Joseph, à qui il a fallu faire des appareils de prothèse, après 12 extractions. Pour ce dernier, la majeure partie des frais sera remboursée par la Sécurité Sociale.

F) Vacances

Le foyer a été fermé du 10 juillet au 10 août. Presque tous les pupilles ont participé à des colonies de vacances, pendant un ou deux séjours.

Ils ont été répartis de la façon suivante :

4 à Juan les Pins (A.R.O.V.E.T.) ;

3 en Corse ;

4 en Italie ;

10 dans 3 colonies de l'O.C.C.A.J. ;

4 ont été moniteurs de colonies de vacances ;

2 n'ont pas pris de vacances ;

2 ont passé leurs vacances dans leurs familles ;

1 a pris des vacances personnelles ;

1 a participé à une colonie avec un groupe d'enfants du Foyer de Vouvray.

Les apprentis et ouvriers qui n'avaient leurs vacances qu'au mois d'août, ont pris pension, en juillet, dans trois foyers de Jeunes Travailleurs de Tours.

Afin d'éviter des incursions clandestines ou des vols dans les bâtiments, pendant la fermeture du foyer, la garde en a été confiée à une Société de Surveillance et de Gardiennage.

Au retour de colonies de vacances, et jusqu'au départ dans les établissements scolaires, le foyer a hébergé 86 pupilles, qui y ont fait des séjours plus ou moins longs. Ils ont été jusqu'à 72 en même temps.

G) Trousseaux

A de rares exceptions près, tous les trousseaux ont été revus ou complétés. Quelques pupilles ont beaucoup grandi depuis un an: il a fallu les rééquiper entièrement. 68 trousseaux ont été ainsi reconstitués.

Les doubles des listes de trousseaux ont été remis au Siège Social à Paris.

H) Ambiance du Foyer

L'ambiance a été calme, jusqu'au départ dans les établissements scolaires, en septembre. Mais au retour de trois pupilles, renvoyés des collèges de Dunkerque, Gisors et Armentières, l'ambiance a changé brusquement, à tel point qu'il a fallu demander de rappeler à Paris DEMIANOFF Georges qui causait du scandale dans le foyer et incitait ses camarades à l'indiscipline. Depuis le départ de ces trois mauvais éléments, le calme est revenu.

II. - PERSONNEL

Le service est assuré par :

- 1 Directeur ;
- 1 Directrice ;
- 1 Lingère (absente pendant 4 mois pour congé de maternité et remplacée momentanément) ;
- 1 Cuisinière ;
- 2 Femmes de service ;
- 1 Homme toutes mains.

La laveuse a donné sa démission le 9 novembre et n'a pas été remplacée en raison de la réduction de l'effectif.

De plus, pendant les vacances, 3 moniteurs et 1 séminariste ont encadré les 72 garçons résidant au foyer pendant la période allant du 16 août au 15 septembre.

III. - TRESORERIE

Les difficultés financières que rencontre la Fédération auprès des Ministères intéressés, et les longs retards apportés au versement des crédits qui lui sont alloués, créent certaines perturbations dans l'organisation administrative du foyer. Les factures s'accumulent, et de nombreux fournisseurs, surtout les petits commerçants ayant des moyens limités, adressent des rappels impératifs et quelquefois désobligeants. Il est souvent difficile de donner une suite immédiate à leurs réclamations justifiées. D'autre part, les prix des effets vestimentaires et des denrées alimentaires ont subi des hausses sensibles. Nos prévisions, de ce fait, sont parfois inférieures à la réalité.

CONCLUSIONS

Avec le départ de nombreux pupilles et leurs placements dans différentes régions, il n'y aura plus au foyer que des garçons de 14 à 17 ans, sauf pendant les vacances. Les jeunes qui restent sont plus maniables, ne subissant plus l'influence d'éléments troubles, ou de pupilles plus âgés ayant pris de mauvaises habitudes.

Après le départ de ces derniers, on peut envisager que des contacts plus confiants s'établiront aisément entre les pupilles et le personnel, dans le plus grand intérêt de tous.

1962

I. - PUPILLES

L'effectif au 1^{er} janvier 1962, était de 25 pupilles :

- 1 au Lycée Descartes
- 3 au Lycée Paul Louis Courier
- 1 au Cours Complémentaire Michelet
- 1 à l'Ecole Primaire Mirabeau
- 1 à l'Ecole de Décoration Brassart
- 1 au Collège d'Enseignement Technique du Bd de Preuilly
- 1 à la Maison des Apprentis Tonnellé
- 3 apprentis
- 2 Centres de F.P.A. (Romilly s/Seine et Veigné)
- 7 en attente de placement au foyer
- 4 travailleurs résidant au foyer.

Au cours de: l'année 1962, l'effectif s'est réduit au fur et à mesure des départs. Il ne compte plus que 6 pupilles au 31 décembre 1962 :

1° COURTOIS René, Ecole Brassart. Fait sa dernière année de Dessin Publicitaire.

2° DEPYRE Marcel, fait sa 3e année d'apprentissage de céramiste.

3° DURUY Maurice, Lycée P.L. Courier. Redouble sa 2e T. 1.

4° MARLY Paul, interne à la Maison des Apprentis Tonnellé. Fait sa 2e année d'apprentissage d'électricien chez un artisan.

5° REILHAC Jean, interne au C.E.T. Bd de Preuilly Fait sa 3e année de menuiserie.

6° SIMONOT François. Fait sa 2e année d'apprentissage de pâtissier à la Maison Poirault à Tours.

Résultats scolaires: Les résultats scolaires ont été moyens dans l'ensemble :

1° STUBBS Jonas, élève au Lycée Descartes, a été reçu à la 2e partie du Baccalauréat, en Mathématiques Élémentaires.

2° BALARD Antoine, a obtenu son Brevet d'Enseignement professionnel en Dessin Industriel, mais a échoué à son B.E.I. dans la même branche.

3° FALGUEIRETTES Jean, qui était au Centre de F.P.A. de Romilly s/Seine, a obtenu le C.A.P. de Revêtement du sol.

4° DINAN Henri, a échoué au Brevet d'Enseignement Commercial 1°.

5° ROBERT, Jean-Jacques, apprenti tapissier à Tours n'a pu obtenir son C.A.P.

6° VERGES Joseph, du Centre de F.P.A. de Veigné n'a pas obtenu le C.A.P. de Revêtement du sol.

Arrivée :

Un seul pupille est arrivé au cours de l'année. C'est un enfant de troupe. Charles BASTIANI, renvoyé de l'Ecole d'Autun pour raison de santé. Le Commandant de l'Ecole l'a envoyé le 5 octobre et il a séjourné au foyer jusqu'au 11 octobre, date à laquelle il a été muté au foyer de Semblançay.

Départs:

Pendant l'année, il y a eu 19 départs. Plusieurs pupilles sont entrés comme internes dans des établissements scolaires éloignés de Tours. D'autres, qui étaient en attente au foyer l'ont quitté, soit pour travailler, soit pour faire leur service militaire. Les pupilles suivants sont partis :

1° RENARD André, le 5-1, pour Paris.

2° BONNEAU Raymond, le 17-1, Paris - Travail.

3° AIME Henri, le 17-1, Centre de redressement de Beuzevillette par décision de M. le Juge des

Enfants de Tours.

4° PETEL Louis, le 1er-2, Appelé sous les drapeaux.

5° OSCADE Paul, le 19-2, Placé au Foyer des J.T. Travaille à l'imprimerie Mame à Tours.

6° TREUSSARD Lucien, le 13-3, Placé dans une famille à Amiens.

7° VERGES Joseph, le 26-4, Paris - Travail.

8° DINAN Henri, le 4-5, Paris - Travail.

9° FALGUEIRETTES Jean, le 9-5, Caen - Travail.

10° LOMARIL Roger, le 3-7, pour l'I.M.P. de Longueil Anel.

11° GOILLOT Henri, le 3-7, Appelé sous les drapeaux.

12° VIDON Louis, le 30-7, marié - Dessinateur à Tours.

13° MICHEL Jean, le 16-9, Placé au F.P.A. de la Passerane (Haute Savoie) .

14° BALARD Antoine, le 21-9, Interne au Lycée Technique Nationalisé de Reims.

15° N'DIAYE Amadou, le 1er-10, Interne Ecole Blot. Reims.

16° TRAVERS Patrice, le 1er-10, Interne Ecole Blot. Reims.

17° TUyANT Joseph, le 26-10, Paris - Travail.

18° ROBERT Jean-Jacques, le 1er-11, Appelé sous les drapeaux.

19° STUBES Jonas, le 3-11, Appelé sous les drapeaux.

Placements:

1° MICHEL Jean : Cet ancien élève de l'Ecole des Enfants de Troupe de Strasbourg a été éliminé de l'Armée, parce qu'il est atteint d'asthme aiguë et chronique. Il est arrivé au foyer le 12 décembre 1961.

Après un examen psychotechnique, il a été admis à faire un stage de serrurier au Centre de F.P.A. de Veigné. Il y a renoncé au bout de deux jours, ayant eu une violente crise d'asthme, provoquée par les poussières de l'atelier.

Après une cure au Mont-Dore et à Ponsonnas, dans l'Isère, il a été admis dans le centre d'apprentissage pour diminués physiques à « La Passerane » à Passy (Haute Savoie) où il fait un stage accéléré d'apprenti horloger depuis le 16 septembre.

2° LOMARIL Roger: Cet enfant, né le 29 décembre 1947 a un quotient intellectuel nettement inférieur à la moyenne, et suivait péniblement le cours moyen 1ère année à l'Ecole Primaire Mirabeau. Sur les conseils du Médecin de l'Hygiène scolaire, il a passé plusieurs tests et des visites médicales au dispensaire d'Hygiène mentale.

Après de longues démarches, il a été admis au Hameau-Ecole d'Ile de France à Longueil Annel, en juillet.

ETAT SANITAIRE

L'état sanitaire a été très bon pendant l'année 1962. Cependant BALARD Antoine, a dû être hospitalisé pour une intervention chirurgicale (hémorroïdes). Il a pu bénéficier de l'A.M.G. et OSCADE Paul a fait un séjour à l'Hôpital Bretonneau, pour une menace d'ulcère au duodénum. Après traitement, ils se sont l'un et l'autre rétablis normalement.

MARIAGE

Louis VIDON, décorateur maquettiste, employé dans une entreprise de décoration à Tours, a épousé le 30 juillet, Mlle Jeannine CHOISNARD, orpheline, nièce d'un imprimeur de Tours.

VACANCES

Le foyer a été fermé du 1er au 31 juillet. Comme l'an passé, la surveillance des bâtiments a été assurée par l'Agence « Police Privée de l'Ouest ».

Les travailleurs et apprentis qui ne prennent leur congé qu'au mois d'août furent logés dans des foyers de Jeunes Travailleurs.

La plupart des pupilles ont participé à des colonies de vacances, et furent dispersés dans différents organismes :

2 à l'A.R.O.V.E.T. (Le Lavandou) ;

4 à la Fédération Léo Lagrange ;

1 dans une colonie organisée par le Curé de Bléré ;

(en 2e séjour) dans un camp organisé par le vicaire de Chinon.

DURUY Maurice, REILHAC Jean et VIDON Louis (nouvellement marié) ont rejoint leurs familles respectives.

STUBBS Jonas, retenu par l'oral du baccalauréat, et par un stage de pré-orientation militaire, est resté à Semblançay, puis à Tours.

MICHEL Jean, après sa cure au Mont-Dore et son court séjour à Ponsonnas, n'a pas pris de vacances.

Entre le 1er août et le 7 août, 58 garçons ont transité au foyer de Tours.

LE PERSONNEL : en raison de l'effectif réduit du foyer, le personnel ne comprend que :

1 Directeur, 1 Directrice, 1 Cuisinière, 2 Femmes de ménage qui assurent le repassage en plus de la propreté interne des bâtiments.

La lingère, qui était au service de la Fédération depuis plus de 7 ans, a démissionné le 30 septembre, en raison de la mutation de son mari, nommé à Nantes. Elle n'a pas été remplacée mais elle a été regrettée par tous. L'homme toutes mains, âgé de 70 ans, qui conduisait la camionnette et s'occupait du jardin, a pris sa retraite le 31 juillet; il n'a pas été remplacé non plus.

Cette année contrairement aux années précédentes, aucun pupille n'a été dirigé sur le foyer de Tours. Ce sont les foyers de Vouvray et de Semblançay qui les ont reçus. Depuis 1959, le foyer de Tours servait de refuge aux pupilles de caractère difficile. Les mauvais sujets, avaient une influence néfaste sur les meilleurs garçons et il est apparu préférable de ne plus favoriser des groupements de cet ordre. Comme d'autre part, les foyers de Vouvray et de Semblançay suffisent pour recevoir les garçons qui sont en instance de placement, la suppression du foyer de Tours a été décidée. Elle sera réalisée dès qu'un acheteur sera trouvé.